

**40<sup>ème</sup> Rallye Régional de Neufchâtel**  
**4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC Jean-Luc Thérier**  
**Samedi 05 & Dimanche 06 Avril 2025**

**REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CHASUBLES VERTES « MEDIA »**

**LES PERSONNELS ACCREDITES PORTEURS DE CHASUBLES VERTES  
« MEDIA » OU DE CHASUBLES « TV » RESTENT SOUS L'AUTORITE DE LA  
DIRECTION DE COURSE**

**MOUVEMENTS PERMIS**

Lorsqu'un professionnel est porteur d'un laissez-passer et d'une chasuble verte « MEDIA » ou grise « TV », son détenteur peut :

- Marcher et se positionner devant la rubalise verte des zones spectateurs
- Se déplacer d'un point autorisé d'une spéciale à l'autre et/ou traverser pendant les intervalles entre les voitures de compétition en accord avec les consignes de sécurité des commissaires.
- Se positionner aux endroits où les commissaires sont debout et considérés comme des endroits sûrs. Le professionnel accrédité est autorisé à se tenir avec ces officiels de sécurité sans entraver leurs missions.

**LE NON RESPECT DES CONSIGNES  
CI-DESSUS PEUT ENTRAINER LE  
RETRAIT DE L'ACCREDITATION**

